

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 12 janvier 2022

L'eau : une ressource vitale qu'il faut préserver

Ce mercredi 12 janvier, Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, Marc Hoeltzel, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Nicolas Van Der Heyden, Directeur du site de Dombasle – [Solvay Opérations France](#), et Frédéric Louis, Directeur du site de Laneuveville-devant-Nancy - [groupe Humens](#), ont signé un protocole d'accord 2021-2027 afin d'étudier les pistes de réduction des chlorures dans la Moselle et la Meurthe et de ce fait dans sa nappe d'accompagnement qui constitue une ressource d'eau d'environ 500 millions de m³. Un bel exemple de démarche collective pour faire face aux défis climatiques et environnementaux !

Les chlorures - ou concentrations salines - proviennent, d'une part, des apports naturels de la Seille, du Sânon et de la Meurthe et, d'autre part, des rejets des soudières Humens et Solvay. Ces eaux salines, par ailleurs sans danger pour la santé, engendrent une corrosion accélérée des installations industrielles ou d'alimentation en eau potable, imposant un traitement de l'eau pour en améliorer la qualité.

Ce partenariat entre l'Etat, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et les entreprises Solvay et Humens, vise à chercher des solutions pour réduire ces rejets de chlorures, d'ores et déjà très encadrés¹. Il s'articule autour de trois axes :

- Améliorer la connaissance du transfert des flux salins dans les nappes souterraines.
- Rechercher et développer des solutions de réduction des flux salins avec la mise en place d'un test pilote en 2023 et l'application d'une solution avant 2027.
- Mettre en œuvre les conditions financières et organisationnelles pour le déploiement des solutions techniques.

Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, a déclaré : « Dans un contexte fortement marqué par l'urgence climatique, les modèles de production doivent tenir compte des enjeux environnementaux.

Le contrat qui nous rassemble aujourd'hui est assez emblématique de cette conciliation entre protection de la ressource en eau et enjeux économiques et sociaux. Face à la nécessité de préserver la qualité de la ressource en eau utilisée par plusieurs agglomérations majeures située en aval, en France et en Europe, deux entreprises s'engagent aux côtés de l'État, de la Région Grand Est et de l'agence de l'eau. Elles inscrivent ainsi la transition écologique au cœur de leur stratégie industrielle. C'est une démarche gagnant / gagnant. »

« Toutes les politiques régionales sont guidées par la nécessité absolue de ménager nos ressources. Seule l'action permettra de préserver notre environnement et nos modes de vie. C'est pourquoi la Région est engagée sur tous les fronts en faveur des transitions énergétiques et écologiques. Au cœur de ces enjeux figure cette ressource vitale qu'est l'eau. Protéger et reconquérir la qualité des eaux souterraines est essentiel pour garantir à tous l'accès à une alimentation en eau potable pérenne. Ce partenariat illustre toute l'importance de l'action collective, pour obtenir des résultats concrets, rapides et efficaces. De notre implication dépend notre avenir ! », s'est exprimé Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

¹ Dans le cadre du dispositif de Modulation Automatique des Rejets Industriels des SOudières de LORraine (MARISOLOR), en conformité avec les autorisations de l'Etat pour maintenir les concentrations sous la barre des 250 mg/l.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 12 janvier 2022

Pour Marc Hoeltzel, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, « *Le protocole constitue une avancée significative et une réponse opérationnelle pour respecter les engagements de bon état des eaux à l'échéance 2027. Nous ne pouvons que nous en réjouir et féliciter l'engagement volontaire des deux industriels. Ce protocole est une véritable opportunité pour faire naître d'un champ de contrainte des solutions innovantes et d'excellence permettant de recouvrer de l'eau potable à Metz et des marges de compétitivité aux deux sites industriels ! L'agence de l'eau Rhin-Meuse et ses instances de bassin suivront et accompagneront avec détermination la démarche et en rendront compte dans un souci de responsabilité* ».

« *Investi sur le territoire de la Meurthe-et-Moselle depuis plus de 150 ans, Solvay a toujours été un partenaire de confiance, engagé dans l'amélioration constante de ses opérations. Dans cette optique, nous sommes heureux de signer ce partenariat innovant qui nous permet de démultiplier nos forces dans la recherche de solutions durables. Nous tenons ainsi donner toutes ses chances de succès à ce projet en ligne avec l'ambition de SOLVAY de contribuer activement à la mise en place de solutions durables et compétitives pour l'émergence d'une société respectueuse de l'environnement.* », a déclaré Nicolas Vanderheyden, Directeur du site de Solvay Dombasle.

« *NOVACARB - entreprise du Groupe HUMENS - a toujours été dans une dynamique de réflexion et d'action concernant la réduction de ses impacts environnementaux, en particulier sur l'eau. C'est dans cette continuité que nous nous félicitons de la signature de ce protocole d'accord 2021-2027 qui nous permettra d'aller au-delà du strict respect des réglementations, en travaillant en synergie avec des acteurs majeurs mûs par la volonté commune de protéger cette ressource. C'est un beau challenge que nous ne pouvons relever qu'ensemble, comme le traduit ce partenariat !* », a indiqué Frédéric Louis, Directeur de NOVACARB – entreprise du Groupe HUMENS.

CONTACTS PRESSE

Etat – SGARE : Stella Jelden - stella.jelden@grand-est.gouv.fr

Région Grand Est : Isabelle Diller – 06 19 49 28 89 – presse@grandest.fr – isabelle.diller@grandest.fr

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : Florence Chaffarod - 06 72 79 28 67 - florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr

Solvay : Anne-Elisabeth Mourey - 06 07 66 31 94 - anne-elisabeth.mourey@solvay.com

Humens : Marie Ameil – 06 71 94 88 31 - Marie.Ameil@seqens.com